



Communiqué de Presse

Soutien aux magistrat·es Défendre l'État de droit, protéger la démocratie

Les condamnations du tribunal judiciaire de Paris rendues le 31 mars dans l'affaire des emplois fictifs des assistants parlementaires du Front national suscitent de nombreuses remises en cause de l'autorité judiciaire, des attaques et menaces personnelles contre les magistrat·es qui ont rendu la décision, dans le respect du droit, en collégialité.

La FSU apporte son soutien aux magistrat·es qui sont la cible de ces menaces et qui doivent désormais vivre sous protection. C'est un signal révélateur et inquiétant de l'état de notre démocratie.

La FSU dénonce les remises en cause de l'indépendance de la justice et les tentatives de discréditer l'autorité judiciaire. Il n'y a pas de « *gouvernement des juges* », mais des professionnel·les qui « *mandent et ordonnent au nom du peuple français* ». La FSU rappelle que le service public de la justice assure un égal accès de toutes et tous, à la justice, sans privilège de classe, ni discrimination et se prononce en nos noms. Les élu·es ne sont pas à l'abri de la loi qui doit s'appliquer également à tous.

Ces discours s'inscrivent dans une entreprise réfléchie d'attaques contre l'État de droit et donc contre la démocratie, en particulier de la part de l'extrême droite. A l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays, ces propagandes prennent de plus en plus d'ampleur ces derniers mois en France.

Pour la FSU, le principe de séparation des pouvoirs ne se discute pas. Il est, seul, garant des libertés de chacun·e, au sein d'un État démocratique.

Dans le contexte actuel, où des forces réactionnaires et conservatrices, fragilisent la démocratie et la cohésion sociale, la FSU considère qu'il est de la responsabilité de chacun·e, y compris au gouvernement, de faire preuve d'une parole claire, sans atermoiement, sur le respect de l'autorité judiciaire et de l'intégrité professionnelle des magistrat·es.

Bagnolet le 3 avril 2025